

Afin de contrôler la régularité des votes, 3 scrutateurs sont désignés : M. MAS, M. TRELLET et M. MALATRAY

I COMPTE RENDU D'ACTIVITE présenté par M. BLANCHET, Président

Cette année, **62 propriétaires** sont présents et porteurs de **127 pouvoirs**, soit un total de **189 propriétaires** présents ou représentés. Le quorum de 146 membres étant atteint, notre Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer, en accord avec l' Article 9 - § 6 des Statuts de notre association.

Le comité syndical de l'AFUL « Les Myosotis » souhaite la bienvenue aux nouveaux propriétaires qui nous ont rejoints en 2018. Merci à tous les participants et surtout un grand merci à ceux qui ont pris le temps de nous avoir fait parvenir leurs pouvoirs.

► **CONTENTIEUX** Pas de contentieux cette année mais toujours quelques petits soucis avec les propriétaires qui louent leur maison et qui ne signalent pas leur nouvelle adresse. Des difficultés également pour la recherche d'héritiers ou du notaire chargé de la succession en cas de décès d'un propriétaire (plusieurs cas en 2018).

► **REHABILITATION DES EAUX USEES PAR LE SIARCE - DEUXIEME PHASE** – Accélération des diverses phases des travaux suite aux réunions publiques du 21 janvier et du 6 février avec notre AFUL. Le référé préventif pour les propriétaires concernés a déjà démarré, ainsi que le passage des cameras. Les travaux vont démarrer fin février, début mars pour se terminer fin juillet.

Pour information le chemisage est la technique la plus employée, environ 80 %. Il y aura à la fin des travaux des contrôles extérieurs, de nouvelles inspections de caméra, des contrôles d'étanchéité et enfin les réfections paysagères. La dernière phase étant la réception des travaux.

Pour les riverains concernés par la première phase la reprise des espaces verts devrait se faire prochainement (mars/avril). Un certain nombre de problèmes ont été constatés et actés, ils devraient être solutionnés d'ici fin 2019. Les propriétaires qui ont des réclamations (affaissement de terrain suite à remblayage, dégâts occasionnés lors des travaux.... doivent les adresser directement au SIARCE par l'intermédiaire de leur site.

En ce qui concerne les eaux de pluie, la responsabilité relève de la Mairie mais une dérogation avait été accordée à la Sté Levitt pour le déversement des eaux de pluie et des pompes de relevage des pavillons sur sous-sol, dans les eaux usées. Dans le cadre des travaux entrepris, le Siarce a accepté de procéder à la déconnexion du rejet des eaux de pluie et des pompes de relevage dans les eaux usées, ce qui engendre à présent un déversement de ces eaux sur la chaussée et dans les avaloirs qui pour certains sont trop éloignés. Certaines rues sont impactées, en cas de gel la situation peut s'avérer dangereuse. Une réunion est prévue entre M. DESMAREST représentant notre AFUL, le député M. MARLIN, le Président du SIARCE et M. le Maire de Mennecy afin de débattre de ce problème.

► **FIBRE OPTIQUE** Premier semestre de cette année pose des câbles et des armoires et fin 2019 raccordement des particuliers.

► **AMENAGEMENT DE L'AVENUE DE L'ORANGERIE** L'aménagement d'un trottoir plus large dans l'avenue de L'Orangerie prévu courant 2019, a pour conséquence de réduire à 5 m au lieu de 6 m la largeur de la rue. De ce fait, à l'entrée de la résidence, dans le virage près de la place des Champs Fleuris, la nouvelle largeur de la voie rendrait ce passage à angle droit encore plus délicat. Nous avons signalé ce problème à la mairie l'an passé. Nous allons demander officiellement l'élargissement de la rue à cet endroit précis afin de faciliter le croisement des véhicules.

► **DEMANDES DE TRAVAUX** En 2018, 6 demandes de travaux ont été déposées et ont fait l'objet d'un avis favorable. Vous pouvez faire votre demande de travaux, soit par l'intermédiaire de notre site internet, soit par mail aful.les.myosotis@gmail.com ou encore par courrier à l'adresse de notre AFUL.

Ne pas oublier de préciser vos coordonnées téléphoniques et de joindre les plans et descriptions nécessaires à l'étude de la conformité des travaux envisagés. Nous vous rappelons que l'accord de l'AFUL est nécessaire pour les demandes de permis de construire déposées en Mairie (exemple pose de vélux, véranda, réalisation d'une piscine...).

► **VENTES** Il y a eu 25 ventes de pavillons en 2018, en nette hausse par rapport aux années précédentes.

► **SITE INTERNET** <http://www.aful-les-myosotis-mennecy.net> Nous vous rappelons que vous pouvez y consulter les plans détaillés de vos pavillons (circuits d'eau, électricité, cloisons et structures...), ainsi que les statuts et les compte rendus des assemblées générales et autres informations utiles.

Pour la consultation des plans allez dans la rubrique « demande de travaux » qui regroupe la demande de travaux ainsi que les plans détaillés de chaque pavillon en fin de page.

► **CIRCULATION AU SEIN DE LA RESIDENCE** **Nous vous rappelons que la vitesse au sein de la résidence est limitée à 30 KM/H.**

Veillez la respecter pour la sécurité de tous et plus particulièrement de nos enfants. Evitez de garer vos

véhicules sur le trottoir mais plutôt sur vos montées de garage si cela est possible ou sur la chaussée. Par ailleurs, respectons les « STOP » situés sur l'avenue de l'Orangerie.

► **NUISANCES** Pour les problèmes de nuisance sonore il convient de s'adresser soit à la gendarmerie, soit à la police municipale. L'AFUL n'a pas vocation à régler ce type de problème.

Le rapport moral est soumis au vote des membres présents et représentés.

Vote du rapport moral : POUR 189 voix – CONTRE 0 voix - ABSTENTION 0 voix

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

II RAPPORT FINANCIER 2018 - Présentation des comptes par M. SABOURIN, Trésorier

Dépenses : Le budget "entretien des espaces verts" est conforme aux prévisions. Le budget "travaux espaces verts" a été dépassé et est largement supérieur à la prévision du fait de l'abattage de 22 pins infectés par les chenilles processionnaires (décision prise par le bureau, les pièges installés, à renouveler, n'étaient pas efficaces). Exécuté, le budget "espaces verts" représente quasiment 95 % du budget de l'AFUL. Les dépenses impôts et taxes sont un peu en retrait par rapport à la prévision, la taxe foncière sur les espaces verts s'élève à 2949 € (provision 3100 €). Les intérêts liés à la gestion de la trésorerie soumis à l'impôt sur les Sociétés sont en retrait (faible rémunération des intérêts). Les frais d'assurance ont encore fortement augmenté, les frais de photocopie sont en baisse (prix négocié chez un nouveau prestataire), les frais d'affranchissement (LR aux propriétaires absents ou LR en cas d'impayé) sont également en baisse grâce à l'implication de notre trésorier adjoint (relance au porte à porte), la location de la boîte postale est quasiment à l'identique. Les frais de fonctionnement (essentiellement maintien du site WEB) et autres dépenses sont en baisse du fait de l'achat de matériel de sonorisation et vidéo projecteur pour la tenue de l'AG), les frais bancaires sont en hausse. Pas de frais de contentieux en 2018.

Recettes : Cotisations 2018 = 65520 €. Les cotisations impayées suite à règlement de succession ont été soldées). Les intérêts du livret A sont quasiment à l'identique, ceux des livrets 1 et 2 ont baissé. Intégration du bénéfice sur l'exercice précédent à 5457 €.

Le résultat de l'année 2018 est négatif de 1316.34 € (dépassement du aux travaux espaces verts suite à l'abattage de 22 pins, travaux non prévus dans le budget prévisionnel 2018).

Beaucoup d'énergie dépensée par M. MONDON, en particulier pour récupérer les cotisations impayées au dernier trimestre auprès des propriétaires négligents ou pour certains récalcitrants. De nombreuses Investigations ont été nécessaires pour retrouver les propriétaires ayant omis de signaler leur changement d'adresse suite à la location de leur bien, en cas de décès du propriétaire recherche du notaire chargé de la succession.

Le bilan 2018 et le quitus sont soumis au vote des membres présents et représentés.

BILAN 2018 : POUR = 189 voix CONTRE = 0 voix ABSTENTION = 0 voix

QUITUS : POUR = 189 voix CONTRE = 0 voix ABSTENTION = 0 voix

Les comptes de résultats 2018 sont approuvés à l'unanimité. Le quitus est donné à l'unanimité.

III BUDGET PREVISIONNEL 2019 - M. SABOURIN présente les prévisions de budget 2019 telles qu'elles ont été arrêtées par le Comité.

Dépenses prévisionnelles : Entretien des espaces verts : hausse négociée à 1.5 % - prévision 58 612 € et augmentation du budget travaux espaces verts désormais fixé à 10 000 € pour financer d'une part, l'abattage de 8 pins supplémentaires et d'autre part, afin de sursoir à d'éventuelles dépenses non prévisibles. Maintien de la provision « dégâts espaces verts » et location du compteur d'eau. Le volet total espaces verts est estimé à 68 801 € (92,94 % du budget). Impôts et taxes : (environ 4,21 % du budget) : provision de 3120 €. Pour les autres lignes budgétaires, maintien du montant des frais d'assurance, légère augmentation pour la boîte postale, baisse pour les frais divers de gestion. La provision pour frais de contentieux est maintenue.

Recettes prévisionnelles : Le montant de la cotisation est proposé à 190 €. Montant total des cotisations 2019 à percevoir = 190 € x 364 membres soit 69 160 €. A ce montant il faut rajouter les intérêts prévisionnels du Livret 1 (fonds de roulement), les intérêts prévisionnels du livret A (provision dégâts espaces verts).

modalités de recouvrement et majoration forfaitaire : En cas de non paiement à la date du 30 Avril 2019, les modalités suivantes sont proposées : ► À compter du 01/06/2019 une lettre simple de rappel sera adressée aux propriétaires concernés, ► à compter du 01/07/2019 une lettre recommandée avec accusé de réception sera adressée avec frais de relance de 10 € et une mise en demeure avec injonction de payer.

Le budget prévisionnel 2019 est soumis au vote :

POUR 189 voix - CONTRE 0 voix - ABSTENTION 0 voix

Le montant de la cotisation annuelle proposé à 190 € et son exigibilité au 30 Avril 2019 ainsi que les modalités de recouvrement sont soumis au vote :

POUR 189 voix - CONTRE 0 voix - ABSTENTION 0 voix

Le budget prévisionnel 2019, le montant de la cotisation annuelle et les modalités de son exigibilité sont approuvés à l'unanimité.

IV ESPACES VERTS - RAPPORT – Présentation M. DELAVEAU

Compte-rendu de l'activité :

Nos espaces verts représentent dix hectares. La Sté GREEN SPACE notre prestataire a effectué 9 tontes en 2018. Une hausse de 1,5 % du coût des prestations pour l'année 2019 a été négociée.

► **Traitements** : Application de chaux en mars pour réduire les mousses, désherbage avec herbicide et fertilisant agréés. Nous utilisons un minimum de produits phytosanitaires pour tendre au mieux vers la biodiversité.

► **Travaux d'entretien** : Taillage et bêchage des massifs, ratissage des massifs pour enlever feuilles et branchages. Mise en place de sacs plastiques dans chaque espace vert. Elagage sur les buttes (lauriers, pyracanthas. Entretien du serpent (haie moyenne donnant sur le centre commercial). Les visites sont faites avec le jardinier en prévision des travaux.

► **Travaux réalisés en 2018** : Suppression des boules de gui dans les peupliers. Coupe de 2 grosses branches tombées sur un chalet et une clôture. Taille de 3 bouleaux 1 place des Meules. Création d'un massif floral de 600 m². Pose de 5 nichoirs. Abattage de 22 pins infectés de chenilles processionnaires. Coupe d'un peuplier et élagage d'un cèdre (cet élagage n'étant pas une réussite, une nouvelle coupe va être réalisée).

► **Projets 2019** Abattage de 8 à 10 pins. Elagage de certains sujets sur les buttes (érables, lauriers). Massif floral à reconduire. Plantation massifs et arbres.

► **Informations d'ordre général et recommandations** : Taillez les haies à 2 mètres aux intersections et en lisière des trottoirs pour la circulation des piétons, près des lampadaires pour la visibilité. Laissons également visible le nom des rues pour faciliter l'intervention des services d'urgence : SAMU, Pompiers, Police, Gendarmerie et garons nos voitures dans les descentes de garage ou sur la chaussée pour ne pas gêner le passage sur les trottoirs. Ne laissons pas nos déchets en lisière des espaces verts et des buttes. Les déchetteries sont là à cet effet.

Conclusion : nous avons le privilège d'être encore dans un endroit verdoyant, profitons en, soyons tous attentifs pour qu'il demeure plaisant, préservons le afin de rendre notre résidence agréable pour tous.

V RENOUELEMENT DES MEMBRES DU COMITE SYNDICAL

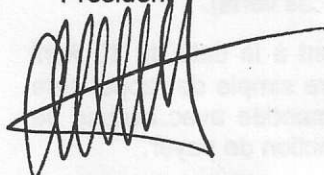
Le Comité composé de 9 membres est élu pour 3 ans. Chaque année nous renouvelons 1/3 des membres du conseil syndical et nous ne constatons pas de nouvelles candidatures. Certains membres du comité sont renouvelés depuis 20ans. Nous souhaitons accueillir de nouveaux membres pour libérer les plus anciens, qui bien qu'il n'y ait pas de limite d'âge, sont entrés dans leur 7^{ième} dizaine. On a comptabilisé en 2017 et 2018 une quarantaine de nouveaux propriétaires parmi lesquels il ya peut être des vocations de bénévolat pour le compte de notre AFUL. Merci de bien vouloir nous contacter pour les futurs renouvellements.

Faute de nouveaux candidats M. CAPELLE, M JAEGER et M SABOURIN arrivés en fin de mandat se sont représentés et ont été réélus à l'unanimité des voix. Liste des membres annexe 1.

VI QUESTIONS DIVERSES :

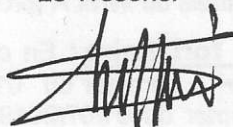
Le comité remercie Mme TÖLLNER qui est à l'initiative de certaines mesures prises lors de notre précédente Assemblée Générale en faveur de la préservation de la biodiversité dans l'AFUL des Myosotis, notamment la création d'un massif floral de 600 m² qui a ravi de nombreux riverains et l'installation de 5 nichoirs.

Président



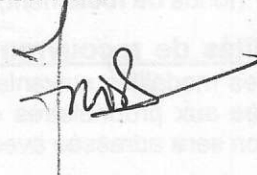
Olivier BLANCHET

Le Trésorier



Silvère SABOURIN

Le Secrétaire



Josyane GROSS

AFUL LES MYOSOTIS

65 Bld Charles de Gaulle – BP 9 – 91540 MENNECY CEDEX

aful.les.myosotis@gmail.com

<http://www.aful-les-myosotis-mennecy.net>

En cas de vente tous courriers sont à envoyer impérativement à l'adresse postale de l'Aful
ou à l'adresse courriel mentionnée ci-dessus

COMPOSITION DU COMITE SYNDICAL
Suite à l'Assemblée Générale du 15 février 2019

PRESIDENT	M. BLANCHET Olivier 32, Rue de la Fauchaison	06 67 27 77 46 (par SMS) olivier@colb.net
1^{er} VICE PRESIDENT	M. DESMAREST Patrice 9, rue des Labours	01 64 99 64 67 padesmarest@wanadoo.fr
2^{ème} VICE PRESIDENT	M. CAPELLE Jean Yves 4, Rue des Bleuets	01 64 99 79 71 jeanyves.capelle@free.fr
TRESORIER	M. SABOURIN Silvère 3, Rue des semailles	silvere_sabourin@yahoo.fr
TRESORIER ADJOINT	M. MONDON Alain 36, rue des Coquelicots	01 64 99 65 76
SECRETAIRE	Mme GROSS Josyane 6, Rue des Semailles	01 74 05 70 10
SECRETAIRE ADJOINT	M. JAEGER Yves 3, Rue de la Fauchaison	01 64 99 91 74
MAINTENANCE DU : SITE DE L'AFUL	M. LAURENT Christian 12, Rue des Patis	01 64 99 99 12
ESPACES VERTS:	M. DELAVEAU François Noël 3, Place des Meules	01 64 99 72 20

COMMISSION TRAVAUX :**M. CAPELLE Jean Yves - M. BLANCHET Olivier - M. DESMAREST Patrice**

En cas de besoin concernant les plans des réseaux des pavillons consulter le site de l'AFUL
<http://www.aful-les-myosotis-mennecy.net> Rubrique « demande de travaux »
ou contacter M. CAPELLE

COMMISSION ESPACES VERTS :**M. BLANCHET Olivier - M. DELAVEAU François Noël - M. MONDON Alain****COMMISSION FINANCIERE OU CONTENTIEUX :****M. BLANCHET Olivier - M. DESMAREST Patrice - M. JAEGER Yves**